

## Axe 2 de la RAPT : une réponse territorialisée

- « Chacun sa vie, chacun sa réussite », projet landais en faveur des personnes avec des troubles du spectre autistique et de leur famille

**Françoise FITON**

Référent projet au Conseil  
Départemental des Landes (40)

Mercredi 13 avril 2022

Athénée Municipal de Bordeaux

Acte 2 RAPT :  
leviers,  
projets et  
coopérations

**ars**  
Agence Régionale de Santé  
Nouvelle-Aquitaine

**CREAI**  
NOUVELLE-AQUITAINE

« Chacun sa vie, chacun sa réussite »

*Un projet Landais en faveur des personnes avec TSA et de leur famille*

Les Landes, le Département 

Les Landes, le Département 

## L'origine :

- Un constat partagé, ARS, CD, ESMS dans le cadre du dispositif « situations critiques » et ensuite du dispositif « réponse accompagnée pour tous ».
  
- Un engagement du CD 40 dans la démarche « Territoire 100% inclusif ».

## Une gouvernance partagée:

- Un construction conjointe MLPH/Conseil Départemental/ARS ;
- Un partenariat avec l'ensemble des associations landaises de familles  
(Autisme Landes, Autisme amitié, Bisc'Atypique, Action pour l'Autisme Asperger);
- Un comité de pilotage local associant partenaires institutionnels (DT ARS, CAF, DSDEN, CDCA, CD ) et associatifs (associations gestionnaires et associations de familles);
- Un comité scientifique.

## Un Projet décliné en trois axes:

- **Campus B...: Une structure inclusive à l'attention de 15 jeunes de 15 à 25 ans en situation ou risque de rupture, destinée à les accompagner sur une durée limitée dans l'élaboration de leur projet de vie et sa mise en œuvre.**
  
- **Une action spécifique autour du répit : accompagnement, développement , mutualisation des diverses initiatives.**
  
- **Une action significative de médiation auprès des différents domaines de la vie courante (logement, emploi, scolarité, soins, loisirs, culture, sport...) .**

# Le dispositif particulier à l'attention des 15-25 ans: CAmplus B...

Les points clés :

# Les particularités du dispositif :

- Un dispositif passerelle entre le monde enfant et le monde adulte : les jeunes seront accueillis pour une durée limitée dans le temps afin de construire un projet de vie, développé ailleurs, dans un cadre que nous souhaitons choisi et où ils seront attendus ;
- Le statut des jeunes accueillis : il y aura des mineurs et des majeurs, des personnes avec autisme « sévère » et d'autres avec des troubles plus légers. Le risque de rupture de parcours sera un vecteur commun pour les admissions.
- Une place importante donnée aux familles
- Le type d'agrément : sur un même lieu seront regroupées 10 places de type médico-social et 5 places d'habitat inclusif.
- La visée inclusive : elle implique une ouverture totale sur l'extérieur : des prises en charge, activités, voire scolarité, apprentissage seront effectués en externe ; des activités externes sont envisagées dans les locaux (réunions, expositions, soirées théâtrales, festives...), et cela dans un objectif pédagogique « d'acclimatation » à l'environnement sociétal.
- Le fait que ce projet fera l'objet d'une recherche afin d'évaluer les effets sur l'inclusion sociale, le bien être des familles, des jeunes et des professionnels ; des chercheurs seront présents de manière régulière sur le site. Le mode de fonctionnement pourra évoluer en fonction du résultat de ces recherches.

# Un site imaginé à l'image d'un campus:

- **Un projet de construction porté par le Conseil Départemental des Landes**
  
- **Un habitat de type familial :**
  - **Conçu sous la forme de maisons individuelles accueillant chacune 4 à 5 jeunes**
  - **Un appartement destiné à l'accueil des familles et proches.**
  
- **L'atelier pour l'autonomie:**
  - **Des espaces permettant d'organiser les diverses activités, bilans...**
  
- **Un espace public:**
  - **La Halle: un espace d'animation et de services partagé avec les habitants du quartier**



## Dispositif support : financement conjoint ARS/CD

- 10 places d'établissement d'accueil médicalisé avec dérogation d'âge;
- 10 places de SAMSAH avec dérogation d'âge: 5 places réservées à l'accompagnement des jeunes résident dans la partie « habitat inclusif », 5 places pour accompagner l'amont et l'aval du dispositif;
- Déploiement des 10 places de SAMSAH dès fin 2022 afin d'apporter une première réponse aux familles et de préparer l'intégration des futurs « étudiants ».
- Participation envisagée de la CAF au fonctionnement de l'espace d'animation dans le cadre d'une convention d'objectifs .

**« Chacun sa vie, chacun sa réussite »,**

**c'est aussi :**

- **Accompagner le développement sur les différents points du département d'une offre d'habitat inclusif, de lieux de vie, d'une offre médico-sociale adaptée (places dédiées en ESMS, ESAT), des partenariats avec le secteur de l'enseignement, de la formation et de l'emploi, du soin, des lieux de répit, une offre sportive, culturelle .. afin de constituer la base des futurs réseaux individuels d'accueil et d'accompagnement des jeunes sur le territoire de leur choix.**
- **Accompagner le développement et /ou organiser la coopération des différents acteurs de chacun des territoires.**
- **Soutenir les initiatives des différents acteurs : inscription dans le PTSM, schéma départemental autonomie, convention avec la CAF des Landes des financements avec école de design ...**
- **Les « Rendez-vous de l'autisme », carrefour d'échanges de savoirs et de pratiques associant professionnels, familles, étudiants, personne avec TSA et scientifiques.**

**MERCI DE VOTRE ATTENTION**